

206 P  NP  DM5

Projet d'aménagements hydroélectriques de la  
Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

Haut-Saint-Maurice 6211-03-038



**du Haut-St-Maurice**

## **Maximisation des Retombées économiques locales**

### **MÉMOIRE**

**PRÉSENTÉ AU  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR LES PROJETS DE CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES  
DE CHUTE-ALLARD ET DE RAPIDES-DES-COEURS**

**Octobre 2004**

**Madame la Présidente  
Madame la Commissaire,**

Par la présente, le CLD du Haut-St-Maurice désire émettre son avis sur les projets de barrages sur la rivière Saint-Maurice, relativement aux aménagements hydroélectriques prévus pour les barrages de Chute Allard et de Rapides-des-Cœurs.

### **Le CLD du Haut-St-Maurice**

Le Centre local de développement a été fondé en 1998 et constitue un organisme autonome, lequel est formé de 16 administrateurs représentant 14 secteurs d'activités de notre région.

#### **Liste des secteurs**

Affaires (Détail et service)	Affaires (Manufacturier)
Autochtone	Communautaire et économie sociale
Coopératif	Culturel
Éducation	Environnement et faune
Forestier	Jeunes (16 – 35 ans)
Municipal	Santé et services sociaux
Touristique	Travailleur

Le CLD offre l'ensemble des services de première ligne aux entreprises et aux futurs entrepreneurs, par un soutien technique et/ou financier, initie des actions favorisant le développement de la communauté, participe à l'animation et à la promotion de notre territoire.

L'année 2004 constitue notre sixième année d'opération et statistiquement parlant, les cinq premières années de fonctionnement se sont traduites par des investissements générés de *10 243 764 \$*, *600* emplois créés ou maintenus, *145* projets réalisés et au-delà de *650* clients rencontrés.

Pour 1 \$ investi par l'ex-MRC, maintenant la Ville de La Tuque, le CLD a généré 15 \$ en retombées économiques directes et quantifiables.

### **Intérêt du projet**

Le CLD, de par son mandat de développement, s'intéresse à tout projet susceptible d'entraîner des retombées économiques pour la région. Il va de soit que notre organisme tient à jouer un rôle pro-actif afin que les entreprises locales et la main-d'œuvre puissent bénéficier de retombées économiques maximales de par ces deux projets que nous appuyons fortement.

Afin de mieux concrétiser notre soutien aux différents acteurs économiques, nous informons Hydro-Québec de notre intérêt à occuper un siège sur le comité de mise en œuvre ainsi que sur le comité des retombées économiques, ce dernier devant être composé majoritairement d'intervenants de la région de La Tuque.

Un autre point qui contribue à augmenter l'intérêt du CLD face à ces projets est l'entente de partenariat qui a été signée entre Hydro-Québec et la Ville de La Tuque.

Cette entente permettra au milieu, non seulement de bénéficier de retombées économiques pendant la phase d'aménagement, mais pour plusieurs années à venir, d'un fonds qui viendra soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de différents projets qui se concrétiseront en grande partie grâce aux injections financières d'Hydro-Québec.

### **Préoccupations liées au projet**

Le CLD du Haut-St-Maurice ne prétend pas disposer de connaissances techniques liées à l'environnement, mais les éléments soumis par Hydro-Québec jusqu'à présent sont rassurants et semblent démontrer des impacts relativement mineurs. On parle entre autres de :

- Faible ennoisement car il s'agit de centrales au fil de l'eau, donc peu d'impacts sur la production forestière, la faune et la flore.
- Maintient de la qualité de pêche, voire amélioration, ce qui est important pour les pourvoiries du secteur.
- Faible augmentation du taux de mercure des poissons, sans impact sur les quantités consommables.
- Pas de problèmes significatifs au niveau de la qualité de l'eau.

De plus, en considérant le projet d'un point de vue moins régional, tout en tenant compte des besoins énergétiques du Québec, on constate les points suivants :

- L'énergie hydroélectrique demeure l'une des sources les moins polluantes et davantage en accord avec le protocole de Kyoto pour le rejet de gaz à effet de serre.
- Il est préférable d'ajouter de nouvelles centrales sur une rivière déjà harnachée de plusieurs barrages, plutôt qu'une construction sur une rivière à saumons, vierge de toute entrave.

Ceci étant souligné, les préoccupations du CLD du Haut-St-Maurice pointent davantage vers la nature économique. Elles se résument de la façon suivante :

- Que les entreprises en opération dans ce secteur, telles les pourvoiries, subissent le moins de préjudices possibles et que des mesures compensatoires soient prévues, si les aménagements projetés causaient un tort financier aux entreprises touchées.
- Que des aménagements soient prévus afin de faciliter le transfert, autant en aval qu'en amont des installations, ce qui consoliderait les activités des entreprises de plein-air en place et pourrait aider au développement de projets futurs par une meilleure accessibilité.
- Qu'il y ait le maximum de retombées pour la région, en priorisant les entreprises et les travailleurs de notre collectivité, dans la mesure du possible, pour les travaux d'aménagement.

### **Suggestions et commentaires**

Il sera très important d'informer les gens d'affaires, organismes ainsi que la population sur le déroulement de l'avant-projet et des besoins d'Hydro-Québec et des contracteurs généraux sur l'aspect des besoins en sous-traitance / construction, et en entreprises du secteur tertiaire /

commercial, de même que sur les besoins en main-d'œuvre, afin que les organismes puissent contribuer le plus efficacement possible à préparer la main-d'œuvre locale.

L'aspect communication dans ces projets majeurs sera donc primordial, tant en terme de rapidité de transmission que de précision des informations.

Présentement, le CLD et le CLE (Centre local d'emploi) reçoivent des demandes d'informations d'entrepreneurs locaux et de travailleurs, et cette situation prendra de l'expansion d'ici les prochains mois.

Le CLD aimerait également qu'Hydro-Québec puisse mettre à la disposition des gens d'affaires et organismes économiques, les services d'un(e) agent(e) de liaison, ceci ayant pour but de fournir de l'information très rapidement.

Il serait également apprécié qu'Hydro-Québec sensibilise les contracteurs généraux à l'utilisation maximale des sous-traitants locaux et au respect des délais de paiements, ceci évitant des situations problématiques de manque de liquidité pour certaines de nos entreprises.

Finalement, la route 25 est considérée, à juste titre, comme un axe routier d'importance pour le récréo-tourisme. Notre industrie touristique est en

croissance depuis quelques années et de nombreuses ZEC et pourvoies sont accessibles par cette route.

L'augmentation de l'achalandage pourrait augmenter le risque d'accidents causés par la poussière et, à cet effet, il faudrait prévoir des ententes avec les compagnies forestières qui procèdent déjà à l'épandage d'abat-poussière, afin de trouver une façon de sécuriser la route, soit par l'augmentation de la fréquence d'épandage par exemple.

### **Position quant à l'autorisation des projets**

Compte-tenu des impacts environnementaux limités, des besoins énergétiques de la région et du Québec, et finalement, des retombées économiques possibles pour la région, le CLD du Haut-St-Maurice se montre favorable à la réalisation des projets de centrales hydroélectriques de Chute-Allard et de Rapides-des-Cœurs et assure Hydro-Québec et le milieu des affaires du Haut-St-Maurice que tout sera mis en œuvre afin d'en maximiser les impacts positifs.